

pas besoin d'occuper au long l'attention de la Chambre après la discussion qui eut lieu l'autre soir. Les admissions de l'hon. monsieur sur ce point ne sauront beaucoup de trouble à ce sujet. Il a admis que si les Comptes Publics étaient tenus comme ils l'avaient été dans toutes les occasions précédentes, il y aurait eu un surplus le premier de juillet dernier de \$1,722,215.

L'HON. M. CARTWRIGHT.—Non, je ne l'ai pas admis.

L'HON. M. TUPPER.—L'hon. monsieur n'a pas répliqué à l'avancé que je fis, dans lequel je montrai qu'en déduisant de la dépense, le montant des items que les gouvernements précédents n'avaient pas dépensé, déduisant ce que le ministre des Travaux Publics dans son rapport à la Chambre montra ne pas devoir être inclus dans cette dépense, déduisant cette dépense pour chemins de fer que leur officier M. BRYDGES réclamait comme dépense au capital et dont on ne devait pas charger le revenu—faisant cette déduction et ajoutant aux recettes la prime sur l'emprunt négocié par M. TILLEY, le surplus se serait trouvé de \$1,722,215. Je vais détenir la Chambre quelques moments de plus pour raffermir la position que j'ai prise en cette occasion. L'hon. monsieur dit—et il s'exprime dans des termes très-forts—cette dépense a été placée faussement par le gouvernement précédent au capital quand ç'aurait dû être placé au compte de revenu, mais l'hon. monsieur peut difficilement oublier que l'une des objections qu'il trouva à la politique de l'administration précédente était qu'il prenait des sommes considérables pour dépense au capital, tirées du revenu de l'année suivante. L'hon. monsieur sait qu'à l'appui de la position que je pris que le gouvernement avait placé \$545,625 de dépense capitale au revenu courant, je montrai, en référant aux comptes publics des années précédentes, que précisément la même classe d'items avait été invariablement chargée au compte du capital et non au revenu. L'hon. monsieur sait que M. BRYDGES—qui fut employé comme expert et activement aux comptes de chemin de fer—a dans son rapport au gouvernement, maintenu la position que je pris que \$545,625 que cet hon. monsieur a chargé au revenu courant aurait dû être chargé au capital. Main-

L'hon. M. Tupper

tenant il a donné à M. BRYDGES un caractère très-élevé. Il a mentionné qu'il était un monsieur d'une grande habileté et je lui demande de mettre d'accord les avancés de ce monsieur, un monsieur mieux qualifié qu'aucun autre en ce pays pour déclarer ce qui doit être légitimement chargé au revenu—avec l'état que l'hon. monsieur a lui-même soumis. Mais j'ai encore une meilleure autorité, savoir, l'estimé soumis à cette Chambre par l'hon. membre lui-même, dans lequel une dépense semblable est chargée au capital et non au revenu. L'hon. monsieur sait que je réclamai contre l'exactitude de placer une dépense telle que celle de la branche Spring Mill du chemin de fer Intercolonial au compte du capital et non du revenu. Je lui montrai que M. BRYDGES dans son rapport l'avait placé à la dépense capitale, et que le Ministre des Travaux Publics avait fait la même chose dans son rapport, et je lui démontre maintenant d'après ses propres estimés sur cette table qu'il demande à la Chambre de voter \$60,000 pour la construction d'une station à Halifax, et qu'il charge cette dépense, comme partie de la dépense sur le compte du capital. Je demande à l'hon. monsieur, a-t-il intention de présenter ce compte d'une manière fautive? pour me servir de ses propres termes,—car je serais peiné de me servir moi-même d'expressions aussi fortes—et à me mettre dans une position à être reprimandé par son successeur pour avoir fait ce compte d'une manière qui n'est pas convenable? J'ai démontré que par le passé les dépenses ont toutes été chargées au capital, et je démontre maintenant à la Chambre que dans un cas précisément semblable l'hon. monsieur a lui-même fait la même chose. Suivant ce que l'hon. monsieur démontre lui-même, il est tenu—si son estimé est fait d'une manière correcte cette année—de mettre au compte du Revenu les quatre mille et quelques piastres de dépense qu'il demande à la Chambre de faire pour continuer le chemin un mille, s'il prétend que l'extension de cinq milles de chemin de fer l'an dernier devait être placé au compte du revenu, je demande à l'hon. monsieur s'il ne se trouve pas enfermé dans ce dilemme, que ses propres comptes